



**HAL**  
open science

# Numérisation et étude numismatique. L'exemple des monnaies antiques du médaillier de la Bibliothèque Municipale d'Étude et de Conservation de Besançon

Florent Potier

► **To cite this version:**

Florent Potier. Numérisation et étude numismatique. L'exemple des monnaies antiques du médaillier de la Bibliothèque Municipale d'Étude et de Conservation de Besançon. Sources, Histoire et Éditions. Les outils de la recherche., pp.113-137, 2021. hal-03204469

**HAL Id: hal-03204469**

**<https://hal.science/hal-03204469>**

Submitted on 24 Apr 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les communications rassemblées dans cet ouvrage sont le fruit de journées formation-recherche et de rencontres transfrontalières tenues à Besançon et à Fribourg (Suisse). Le livre traite de la fabrique de l'histoire et de sa diffusion en lien avec le milieu de l'édition scientifique ou de vulgarisation, évoque des sources variées requérant des savoirs et des savoir-faire spécifiques, et développe une réflexion épistémologique et méthodologique sur les outils de la recherche dans les domaines de l'histoire, de la philologie et des littératures, en particulier les nouvelles technologies digitales.

*Publié avec le concours de  
l'Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité (UFC – EA 4011).*

Presses universitaires de Franche-Comté  
<http://presses-ufc.univ-fcomte.fr>

**UNIVERSITÉ DE  
FRANCHE-COMTÉ**

Prix : 25 euros

ISBN 978-2-84867-770-5



9 782848 677705



**Sources, Histoire et Éditions. Les outils de la recherche** — Guy Labarre (dir.)

1521

# Sources, Histoire et Éditions. Les outils de la recherche

FORMATION ET RECHERCHE EN SCIENCE DE L'ANTIQUITÉ

sous la direction de **GUY LABARRE**

Presses universitaires de Franche-Comté

Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité

# Sources, Histoire et Éditions Les outils de la recherche

Formation et recherche en science de l'Antiquité

Sous la direction de

Guy LABARRE

Presses universitaires de Franche-Comté

## Contents

<b>Contents</b> .....	6
<b>Guy LABARRE</b> , Introduction .....	9-10
<b>Claude BRIXHE</b> , The Peopling of Pamphylia or the Language as a Tool of History .....	11-18
<b>Martina ATZORI</b> , La “Grotta della Vipera” (the Viper’s Grotto) or How to Read an Epigrammatical Cycle .....	19-50
<b>Sabine LEFEBVRE</b> , M. Helvius Anthus’ Case, or How an Erroneous First Publication Leads to the Creation of a Social “Monster” .....	51-67
<b>Sophie MONTEL</b> , Sculpted Images as Sources for Historians. Examples in Asia Minor .....	69-80
<b>Fabrice DELRIEUX</b> , Ancient Greek Currencies: from Paper to Cloth. The Internet at the Service of Research in Numismatics .....	81-111
<b>Florent POTIER</b> , Digitalization and Numismatic Studies. The Example of Ancient Currencies in the Medal Cabinet of Besançon’s Municipal Study Library .....	113-137
<b>Jean-Yves GUILLAUMIN</b> , Justification and Genesis of a Critical Edition Based on the “Collection des Universités de France” Pattern .....	139-152
<b>Ariane JAMBÉ</b> , The <i>Genavensis Graecus 44</i> in a 2.0 Era .....	153-165
<b>Bastien KINDT</b> , From Text to Index. Lexical Labelling in Philo’s <i>De Septem Orbis Spectaculi</i> : Method and Objectives .....	167-210
<b>Abstracts</b> .....	211-218



## Sommaire

<b>Sommaire</b> .....	7
<b>Guy LABARRE</b> , Introduction .....	9-10
<b>Claude BRIXHE</b> , Le peuplement de la Pamphylie ou la langue comme outil de l'histoire .....	11-18
<b>Martina ATZORI</b> , La « Grotta della Vipera » ou comment lire un cycle épigrammatique .....	19-50
<b>Sabine LEFEBVRE</b> , Le dossier de M. Helvius Anthus. Ou comment une mauvaise édition initiale entraîne la création d'un « monstre » social .....	51-67
<b>Sophie MONTEL</b> , Images sculptées, sources pour l'historien. Exemples d'Asie Mineure .....	69-80
<b>Fabrice DELRIEUX</b> , Les monnaies grecques antiques, du papier à la toile. L'internet au service de la recherche numismatique .....	81-111
<b>Florent POTIER</b> , Numérisation et étude numismatique. L'exemple des monnaies antiques du médaillier de la Bibliothèque Municipale d'Étude et de Conservation de Besançon .....	113-137
<b>Jean-Yves GUILLAUMIN</b> , Justification et genèse d'une édition critique du type CUF .....	139-152
<b>Ariane JAMBÉ</b> , Le <i>Genavensis Græcus 44</i> à l'heure du 2.0 .....	153-165
<b>Bastien KINDT</b> , Du texte à l'index. L'étiquetage lexical du <i>De Septem Orbis Spectaculis</i> de Philon le Paradoxographe : méthode et finalité .....	167-210
<b>Résumés</b> .....	211-218

NUMÉRISATION ET ÉTUDE NUMISMATIQUE. L'EXEMPLE DES MONNAIES  
ANTIQUES DU MÉDAILLIER DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ÉTUDE  
ET DE CONSERVATION DE BESANÇON

Florent POTIER  
Université de Franche-Comté – ISTA (EA 4011)  
florentpotier@hotmail.fr

La Bibliothèque Municipale d'Étude et de Conservation de Besançon conserve en son sein quatorze mille monnaies antiques, grecques et surtout romaines auxquelles s'ajoutent environ trois mille exemplaires d'époque postérieure dont des médailles<sup>1</sup>. Leur origine nous est inconnue : nous n'avons aucune information sur le contexte ou leur lieu de découverte. Nous ne possédons que quelques archives, principalement des inventaires après décès conservés à la Bibliothèque, mais qui ne nous permettent qu'une évaluation du nombre des monnaies présentes à un moment donné.

La constitution de ce médaillier débuta à la mort de l'abbé Jean-Baptiste Boisot, qui dans son testament de 1694, créa une collection publique en rassemblant ce qui restait à Besançon de la collection des Granvelle : livres, manuscrits, tableaux et médaillier. Cette décision marqua la naissance de la bibliothèque publique de Saint-Vincent, ancêtre de l'actuelle Bibliothèque Municipale d'Étude et de Conservation. L'inventaire des collections de l'abbé Boisot, réalisé après son décès, et conservé à la bibliothèque, nous fournit le contenu de son médaillier, composé de plus de 1 800 monnaies antiques,

---

<sup>1</sup> C'est un plaisir de remercier le Directeur de la Bibliothèque municipale, Monsieur H. Ferreira-Lopes, ainsi que Monsieur P.-E. Guilleray et Madame M.-Cl. Waille, conservateurs, pour leur accueil chaleureux et leur aide précieuse.

grecques et romaines<sup>2</sup>. Le XVIII<sup>e</sup> siècle fut avare en dons<sup>3</sup> et il fallut attendre la fin de ce siècle et la Révolution Française pour observer un accroissement de la collection, lié notamment à la politique de saisie des biens ecclésiastiques menée par les autorités révolutionnaires. En 1811, 4 800 monnaies, parmi lesquelles 3 600 monnaies antiques, composaient notre médaillier<sup>4</sup>.

Le XIX<sup>e</sup> siècle marqua une multiplication des dons d'importance : ceux de Pierre-Adrien Pâris (1745-1819), Joseph Bruand (1787-1820), Jean-Jacques Bruand (1769-1826) et enfin Charles Weiss (1779-1866).

Pierre-Adrien Pâris<sup>5</sup> laissa en 1819 à sa ville natale de Besançon, par testament, un médaillier composé d'environ 1 300 monnaies. Architecte, dessinateur, archéologue mais aussi passionné d'antiquités, Pâris avait effectué plusieurs voyages en Italie : une première fois entre 1771 et 1774 en tant que pensionnaire de l'Académie française de Rome, dans le cadre de ses études à l'Académie royale d'architecture ; une seconde fois en 1783 en tant qu'architecte du Roi ; puis une dernière fois durant les années 1807-1809 afin de veiller au transport des antiquités Borghèse jusqu'à Paris. C'est durant ces différents voyages qu'il constitua sa collection d'antiques, laissée en héritage à la ville de Besançon. Deux ans plus tard, en 1821, le conservateur de la Bibliothèque Charles Weiss publia le catalogue des monnaies de la collection de Pierre Adrien Pâris qui se divisent en 1 038 monnaies antiques (en grande majorité des romaines), auxquelles s'ajoutent des monnaies et des médaillons modernes<sup>6</sup>.

Nous avons des difficultés à retrouver la trace de la collection d'Anne-Joseph Bruand<sup>7</sup> mais nous savons qu'à sa mort en 1820, sa veuve, sans ressources,

<sup>2</sup> BM Besançon, ms. 1268. L'inventaire après-décès de l'abbé Boisot comporte au total 232 feuillets, et donne successivement la liste des tableaux (fol. 1-2), des bustes (fol. 2-2 v<sup>o</sup>), des manuscrits (fol. 2 v<sup>o</sup> à 15), des livres imprimés (fol. 15 v<sup>o</sup> à 220 v<sup>o</sup>), des médailles (fol. 220 v<sup>o</sup> à 230) et des globes (fol. 231). Voir également Labarre 2013, p. 116-119 pour une transcription d'une partie de cet inventaire.

<sup>3</sup> Le nouvel inventaire réalisé en 1762, à la demande de la municipalité, n'évoque aucune nouvelle entrée (BM Besançon, ms. 1273).

<sup>4</sup> Notre document source est un rapport dressé en 1811, par Louis Coste et Charles Weiss, suite à la nomination de ce dernier en tant que nouveau conservateur : AM Besançon, série R. 2 (en cours de reclassement). Non folioté.

<sup>5</sup> Pour une biographie détaillée de Pierre-Adrien Pâris, voir Pinon 1997. Nous renvoyons également à Pinon 2007 et Ferreira-Lopes, Guignon 2008.

<sup>6</sup> Weiss 1821, plus précisément pages 186 à 196 pour la description du médaillier.

<sup>7</sup> Pour des compléments d'informations sur Anne-Joseph Bruand, voir Kaye 1987, p. 95-98 et Saint-Pierre 2003, p. 189. Pour sa correspondance voir BM Besançon, ms. 639-640 et ms. 1891 pour celle échangée avec Charles Weiss.

chercha à revendre la collection de son défunt mari composée d'environ 300 monnaies romaines et de plusieurs dizaines de monnaies diverses (modernes mais aussi gauloises). La municipalité de Besançon racheta en 1823 ce médaillier, qui vint rejoindre le fonds déjà existant<sup>8</sup>.

En 1827, c'est la collection de Jean-Jacques Bruand, avocat et homme politique bisontin, composée d'environ 7 200 monnaies antiques, qui fut achetée par la municipalité de Besançon, suite à la mort du fils de Jean-Jacques, Charles-Joseph et au suicide du père l'année précédente<sup>9</sup>.

Le dernier legs dont bénéficia le médaillier fut celui de Charles Weiss<sup>10</sup>, conservateur de la Bibliothèque entre 1811 et 1866, composé de 1481 monnaies antiques et modernes et recueilli par son successeur Auguste Castan en 1867<sup>11</sup>. L'essentiel de la collection était alors constitué, le nombre des monnaies continuant par la suite à croître par dons et par achats de moindre importance<sup>12</sup>.

L'étude des inventaires après décès, ou les comptes réalisés par les collectionneurs eux-mêmes, nous renseignent uniquement sur la contribution de chacun à la constitution de la collection. Il est difficile de cerner la provenance exacte de chacun de nos exemplaires face à la multiplicité de certains types. En poussant plus loin notre réflexion, nous pouvons nous interroger sur les raisons mêmes qui ont poussé ces hommes à posséder des monnaies antiques ainsi que sur leurs préférences. Une étude du goût des collectionneurs, ainsi que de leur intérêt pour l'antique, sur une période allant de la fin du XVII<sup>e</sup> jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, devient ainsi nécessaire<sup>13</sup>.

<sup>8</sup> BM Besançon, ms. 1891, fol. 540 à 560 pour la correspondance de la veuve Bruand avec Charles Weiss, où il est question de la vente de la collection de son défunt mari ; AM Besançon, 4R21, document intitulé *Budget de 1823. Catalogue des Médailles de Mr Bruand* (non folioté).

<sup>9</sup> Sur Jean-Jacques Bruand, voir Biscarrat 1989 ; sur la mort de Charles-Joseph et le suicide de son père, voir Biscarrat 1991 ; pour les catalogues de sa collection numismatique voir BM Besançon, ms. 1723. Il existe également un court inventaire de l'achat Jean-Jacques Bruand de 1827, cité dans Labarre 2013, p. 120 et Waille 2003, p. 10-11.

<sup>10</sup> Pour de plus amples informations sur Charles Weiss, et notamment sa correspondance, voir Kaye 1987 ; Lepin 1972 et BM Besançon, ms. 1888 à 1914.

<sup>11</sup> Waille 2003, p. 12. Voir également AM Besançon, 4M8 (non folioté). La lettre du 27 juin 1867, qui est un échange entre l'exécuteur testamentaire de Weiss et son héritière, nous fournit une courte liste des objets légués par Charles Weiss : 16 manuscrits, 198 imprimés, 302 brochures, 739 lettres et 1 481 médailles.

<sup>12</sup> 262 entrées isolées, dont 137 médailles entre 1835 à 1936 d'après Waille 2003, p. 13.

<sup>13</sup> Cette étude constitue une part importante de notre travail de doctorat, actuellement en cours.



Seule une partie de ce médaillier a pour le moment fait l'objet d'un classement scientifique : un corpus a été constitué, composé de 4 100 monnaies, majoritairement de bronze et frappées au cours deux premiers siècles de notre ère du règne d'Octave-Auguste à celui de Commode, soit une période comprise entre 31 av. J.-C. et 192 apr. J.-C. Ces monnaies comprennent une majorité d'émissions antonines, représentant approximativement 60 % de notre corpus. Viennent ensuite les monnaies julio-claudiennes (18 %), flaviennes (13,8 %) et celles frappées durant l'année des quatre empereurs (2 %). Le bronze est le principal métal utilisé pour ces frappes : sur notre échantillon, 81 % des monnaies sont en bronze et 19 % en argent. Les *aurei*, au nombre de 11, ne représentent qu'une part infime de notre ensemble.

Dans le cadre de la réalisation de ce corpus, les monnaies ont fait l'objet d'un travail de description, de manière à rassembler toutes les informations nécessaires à leur parfaite compréhension (avec bien entendu les limites liées à la conservation et à la transmission de ces objets) : aux légendes et images des droits et revers s'ajoutent également des données techniques (métal, poids, taille, axe). L'étude s'est effectuée en deux temps : la première à partir de photographies à haute résolution ; la seconde avec l'examen sur place, à la Bibliothèque Municipale, des exemplaires. À cette occasion, les mesures de poids et de taille des modules ont été réalisées. Un référencement de la plupart des monnaies a également été effectué, avec un renvoi régulier au *Roman Imperial Coinage*, (abrégé *RIC*), voire à d'autres catalogues de collections.

Plusieurs axes de propagande monétaire se détachent de l'étude de ce corpus, la monnaie servant de support à un discours standardisé et élaboré par l'autorité impériale<sup>14</sup>. Dans le cadre de cet article, nous nous concentrerons sur deux thèmes abordés par la monnaie : la célébration de la Victoire du Prince (*Victoria Augusti*), au travers de différentes représentations et associations divines, et la question de la transmission du pouvoir impérial. Nous limiterons également notre étude aux monnaies de la collection frappées dans le courant du premier siècle de notre ère, soit un ensemble de 1380 monnaies, émises entre les règnes d'Auguste et de Domitien.

Pour le premier exemple, nous opérerons un descriptif complet et précis de l'objet pour en montrer tous les aspects signifiants, tandis que la description sera plus rapide pour les suivants.

<sup>14</sup> Cette idée n'est valable que dans le cas du monnayage impérial et non pour le provincial ou civique, dont les espèces frappées n'appartiennent pas au système monétaire impérial mis en place par Auguste. Sur ce discours, et l'utilisation du terme de « propagande », voir Borgies 2016, p. 15-28 ; Bost 2009, p. 501-531 et Pérez 2003, p. 17-35.



Figure 1a : © Bibliothèque municipale d'étude et de conservation de Besançon. N° d'inventaire : Mon 1993, Bronze ; 10,98 g ; 27 mm ; 6 h. D : [I]MP NERO CAESAR AVG P MAX TR POT P P. Tête nue de Néron à gauche. Globe à la base du cou.



Figure 1b : © Bibliothèque municipale d'étude et de conservation de Besançon. R : S C. Victoire avançant à gauche, tenant dans la main droite un bouclier sur lequel sont inscrites les lettres « S P Q R ». Cf. RIC, I<sup>2</sup>, Nero 546.

Publier une monnaie oblige à fournir différentes indications. D'abord le numéro d'inventaire, permettant de retrouver l'exemplaire dans une collection, puis les caractéristiques physiques de la monnaie : le métal, le poids, le diamètre et l'axe. Ce dernier, mesuré en heures, désigne l'orientation des coins de frappe l'un par rapport à l'autre :

6h signifie que les deux faces de la monnaie voient leurs images inversées l'une par rapport à l'autre.

Nous avons ensuite la description de chacune des faces de la monnaie : le droit (ou avers), abrégé par la lettre « D », où nous trouvons dans la grande majorité des cas le portrait de l'empereur et sa titulature sur le pourtour de la monnaie et le revers, abrégé par la lettre « R », où nous pouvons trouver une grande variété de représentations, allant de l'allégorie au bâtiment public, en passant par les divinités.

Nous sommes ici face à un as, laissant apparaître au droit un portrait de Néron, à gauche, tête nue, accompagné de sa titulature. Cette dernière est un rappel (sous une forme abrégée) des différents noms, titres et pouvoirs de l'empereur et nous fournit également les informations nécessaires pour dater l'émission d'une monnaie: *IMP(erator) NERO CAESAR AVG(ustus) P(ontifex) MAX(imus) TR(ibuniciae) POT(estate) P(ater) P(atriciae)*. Sous Néron cette datation est très imprécise face à l'absence du nombre de puissance tribunicienne, dont le renouvellement chaque année est un indicateur précieux dans la datation des actes impériaux, des inscriptions et bien entendu des monnaies. Pour cette monnaie, l'émission semble avoir eu lieu après 66, moment où Néron adopte le titre d'*Imperator* comme *nomen*, à l'occasion de la visite à Rome du roi d'Arménie Tiridate (venu recevoir de l'empereur son titre de roi) et de la fermeture des portes du temple de Janus<sup>15</sup>. À la base du cou, nous pouvons remarquer un « globe », qui est la marque d'une émission monétaire réalisée à Lyon, atelier impérial qui coexista pour l'Occident avec celui de Rome et qui émit des monnaies d'Auguste à Vespasien, sans doute de manière irrégulière<sup>16</sup>.

Le revers de la monnaie fait figurer une Victoire ailée, tenant un bouclier sur lequel sont gravées les lettres *SPQR*, associant de cette manière le Sénat et le peuple de Rome à la victoire de l'Empereur. Les lettres S et C, de chaque côté de la Victoire, signifiant *Senatus Consulto*, sont un rappel du contrôle du Sénat sur le monnayage de bronze<sup>17</sup>. Des types monétaires semblables furent émis durant les guerres civiles et

<sup>15</sup> Sutherland 1984, p. 133 ; Griffin 2002, p. 281-282.

<sup>16</sup> L'atelier impérial de Lyon ouvrit en 15 av. J.-C. et frappa des monnaies de cette date à sa fermeture en 78 apr. J.-C., avant d'ouvrir à nouveau brièvement à la fin de l'année 196. Pour des compléments d'informations sur cet atelier et ses différentes émissions voir Amandry, Schmitt 2007 ; Giard 1983 ; Giard 2000 et Suspène 2014.

<sup>17</sup> Sutherland 1984<sup>2</sup>, p. 3 et p. 32.

la période flavienne<sup>18</sup> mais notre attention va se porter sur d'autres illustrations de la victoire impériale.



Figure 2a : © Bibliothèque municipale d'étude et de conservation de Besançon. N° d'inventaire : Mon 28, Sesterce ; 25,93 g ; 33 mm ; 7 h, D : *IMP CAES VESPASIAN AVG. P M TR P P P CO[S IIII]*. Tête laurée de Vespasien à droite.



Figure 2b : © Bibliothèque municipale d'étude et de conservation de Besançon. R : *IVDAEA CAPTA, [S] C* à l'exergue, la Judée assise à droite, en pleurs, au pied d'un palmier. Derrière l'arbre, un captif debout à droite, les mains liées derrière le dos. À gauche, des armes, Cf. *RIC II*<sup>2</sup>, Vespasien 159.

<sup>18</sup> *RIC I*<sup>2</sup>, Vitellius 46 pour un as au revers semblable émis durant le bref règne d'Othon et *RIC II*<sup>2</sup>, Vespasian 1152 pour un *dupondius* émis durant les premières années du règne de Vespasien.



Ce sesterce fut émis sous Vespasien, en 71 apr. J.-C., à la date où celui-ci occupait son troisième consulat (*COS III*). L'année 71 marqua également le triomphe de Vespasien et de son fils aîné Titus, destiné à célébrer la prise de la ville de Jérusalem l'année précédente, au cours de la guerre qui opposa Empire romain et révoltés juifs<sup>19</sup>. Le revers, évoquant la province de Judée de manière symbolique, est unique à la dynastie flavienne et fut émis sous les principats de Vespasien et Titus, avec des formes légèrement variées et sur les trois espèces métalliques<sup>20</sup>. Ce qui importe ici, ce sont les détails destinés à souligner la défaite du peuple juif ainsi que la domination romaine. Nous avons le personnage féminin dans une attitude d'abattement ; le captif juif, dont la captivité est symbolisée par ses deux mains attachées dans le dos ; le palmier, ici destiné à représenter la région défaite (à l'imitation du crocodile symbolisant l'Égypte sur les monnaies augustéennes<sup>21</sup>). Nous pouvons également apercevoir les armes entassées derrière le palmier, sans doute celles capturées à l'ennemi. La légende *IVDEA CAPTA* est là pour souligner l'exploit des Flaviens et est à rapprocher de l'*Aegypto Capta* d'Auguste<sup>22</sup>, même si la Judée, province romaine révoltée, ne peut être appréhendée comme une véritable conquête à l'image de l'Égypte de Cléopâtre<sup>23</sup>.

Domitien, qui ne participa pas au conflit judéo-romain, ne fit émettre aucune monnaie célébrant la *Iudea Capta*. Il ne négligea pas pourtant de rendre hommage à sa famille et à ses succès, comme le démontre notamment la construction de l'Arc de Vespasien et Titus<sup>24</sup>. Il veilla également à mettre en images ses propres exploits,

<sup>19</sup> Pour plus d'informations sur les relations entre la Judée et le pouvoir romain, voir Hadas-Lebel 2009, plus particulièrement p. 107-132 pour la guerre de Judée et p. 125-126 pour le triomphe de 71.

<sup>20</sup> Nous rencontrons au revers d'un sesterce, frappé sous Vespasien, l'empereur debout, portant lance et *parazonium* ; la monnaie portant également une variation dans la légende du revers avec *IVDEA* en lieu et place du plus courant *IVDAEA* (Vespasien 168). Nous rencontrons également plus simplement la Judée assise seule au pied d'un trophée sur des *aurei* (Vespasien 1) ou assise seule, les mains attachées dans le dos, au pied d'un palmier sur des deniers (Vespasien 4) ou des as (Vespasien 303) frappés à Rome. Pour un sesterce frappé sous Titus, à Rome et dès 79, voir *RIC II*<sup>2</sup>, Titus 57. Il est intéressant de noter que des revers de ce type n'étaient plus frappés sous Vespasien depuis de nombreuses années (Carradice, Buttrey 2007<sup>2</sup>, p. 184), hormis quelques exemplaires de sesterces frappés à Lyon en 77-78 (Vespasien 1204-1205 et Vespasien 1245-1246).

<sup>21</sup> *RIC I*<sup>3</sup>, Augustus 154-161 pour les as frappés à Nîmes entre 20 av. J.-C. et 14 apr. J.-C., présentant au droit les portraits d'Agrippa et Auguste et au revers un crocodile attaché au pied d'un palmier.

<sup>22</sup> *RIC I*<sup>3</sup>, Augustus 544-546, pour des *aurei* et deniers, célébrant l'*Aegypto Capta*, et frappés aux alentours de 27 av. J.-C. (lieu de frappe incertain).

<sup>23</sup> Voir Rosso 2009 pour la « réinterprétation » flavienne du monnayage augustéen et particulièrement p. 230-238 sur l'imagerie de la Victoire et le modèle actien.

<sup>24</sup> Coarelli 1994, p. 72-73.

accomplis durant les différentes campagnes, menées entre 82 et 89 à la fois contre la tribu germanique des Chattes et contre le roi des Daces Décébale.



Figure 3a : © Bibliothèque municipale d'étude et de conservation de Besançon. N° d'inventaire : Mon 2339, Sesterce ; 25,93 g ; 33 mm ; 6 h, D : *IMP CAES DOMIT AVG GERM COS XII CENS PER PP*. Buste lauré de Domitien à droite, portant l'égide.



Figure 3b : © Bibliothèque municipale d'étude et de conservation de Besançon. R : *S C* à l'exergue. Domitien debout à gauche, tenant une lance et couronné par la Victoire. Cf. *RIC*, II<sup>e</sup>, Domitian 474.

Sur ce sesterce émis en 86 apr. J.-C. (*COS XII*), la légende autour du portrait impérial laisse apparaître plusieurs nouveautés propres au règne de Domitien : les titres de *Germanicus* (*GERM*), qui apparaît pour la première fois en 83 sur les monnaies et

les inscriptions<sup>25</sup>, et de censeur perpétuel (*CENS PER*). Seul Flavien à porter le titre de *Germanicus*<sup>26</sup>, Domitien l'obtint suite à sa campagne victorieuse menée durant les années 82-83 contre la tribu des Chattes<sup>27</sup>. En devenant censeur perpétuel à partir de la fin de l'année 85<sup>28</sup>, Domitien alla plus loin que ses deux prédécesseurs : Vespasien n'avait revêtu la censure qu'en 73/74, en prenant pour collègue son fils Titus<sup>29</sup>. Le pouvoir de censeur octroyait à l'empereur un plein contrôle sur le choix des sénateurs et des chevaliers ainsi que sur les mœurs et Domitien en usa pour agir sur la moralité publique<sup>30</sup>. Son initiative resta malgré tout sans lendemain car, à sa mort, son successeur Nerva, puis les empereurs suivants de la dynastie antonine, ne portèrent plus le titre *Censor Perpetuus*. Au revers de la monnaie, le *princeps* apparaît debout à gauche, couronné par la Victoire, dans une représentation associant de la manière la plus étroite l'empereur et la personnification de la Victoire, « the divine source of the military success »<sup>31</sup>.

Domitien se démarqua également par sa volonté de créer des liens personnels forts avec la déesse Minerve, faisant d'elle la divinité protectrice de la gens *Flavia* à l'image de la *Venus Genitrix* des *Iulii*<sup>32</sup>. Elle figura notamment sur les monnayages en or, en argent et en bronze de l'empereur dès 81<sup>33</sup>, avec des types renvoyant tous à une

<sup>25</sup> Jones 1992, p. 129.

<sup>26</sup> Un précédent avait déjà eu lieu en 9 av. J.-C. à la mort de Drusus (l'Ancien), le frère de l'empereur Tibère : le Sénat lui attribua le titre de *Germanicus* de manière posthume afin à rendre hommage à ses succès germaniques, titre qui devint par la suite un patrimoine, dont Germanicus, Claude, Caligula et Néron héritèrent. Benoist 2005, p. 256-257.

<sup>27</sup> Résumé de la campagne contre les Chattes : Jones 1992, p. 128-131.

<sup>28</sup> Domitien devint censeur en avril 85, avant d'être désigné censeur perpétuel à la fin de la même année. Sur cette question, voir Carradice, Buttrety 2007<sup>2</sup>, p. 247-248 et Jones 1992, p. 106.

<sup>29</sup> Jones 1992, p. 106.

<sup>30</sup> Jones 1992, p. 106-108. Suétone, *Vie de Domitien*, VIII, 4-5 pour la *correctio morum* de Domitien.

<sup>31</sup> Noreña 2011, p. 156. La première apparition de ce type se fit sous Vespasien (*RIC* II<sup>2</sup>, Vespasian 935-936 et 1057).

<sup>32</sup> Suétone, *Domitien*, XV, 2 : *Minerva superstitione colebat*. Voir Girard 1984a : Domitien recruta une nouvelle légion baptisée *Legio I Minervia*, construisit un autel dédié à Minerve à proximité du temple du Divin Auguste, organisa des Jeux Quinquennaux en l'honneur de la divinité (*Quinquatria*) et multiplia le nombre de types monétaires dédiées à la déesse.

<sup>33</sup> Les premières monnaies associant portrait de Domitien au droit et représentation de Minerve au revers datent du règne de Titus, et furent frappées après la divinisation de Vespasien qui eut lieu, au plus tard, en mai 80 : Carradice, Buttrety 2007<sup>2</sup>, p. 184-185 pour la date de la divinisation de Vespasien ; p. 215-219 pour de nombreux exemples de monnaies à la Minerve, frappées principalement en bronze.

« Minerve guerrière »<sup>34</sup>. Nous avons ainsi l'as suivant, daté de 81, où la divinité apparaît avançant à droite, portant casque, égide et lance<sup>35</sup>.



Figure 4a : © Bibliothèque municipale d'étude et de conservation de Besançon. N° d'inventaire : Mon 2270 As ; 10,66 g ; 26 mm ; 6 h, D : *IMP CAES DIVI VESPF DOMITIAN AVG P M*. Tête laureée de Domitian à droite.



Figure 4b : © Bibliothèque municipale d'étude et de conservation de Besançon. R : *TR P COS VII [DES VIII] P P S C*. Minerve avançant à droite, brandissant une lance et tenant un bouclier. Cf. *RIC II*<sup>2</sup>, Domitian 87.

<sup>34</sup> Girard 1984a, p. 242.

<sup>35</sup> Girard 1984b, p. 214-215 : « Le type de l'*Athéna Promachos*, casquée, brandissant une lance, revêtue de l'égide et en marche pour le combat, reste de loin [le type] le plus courant. C'est lui qui figure ordinairement sur les monnaies, où la présence de Minerve garantit une protection vigilante des frontières de l'Empire. »



Minerve fut également représentée debout, casquée, armée et montée sur une proue, à l'image du revers de ce denier, frappé en 84 apr. J.-C. Ce type symbolisait sans doute la protection assurée par la divinité sur les armées et les flottes de Rome<sup>36</sup>, à une date où Minerve apparaissait exclusivement sur les frappes impériales en argent<sup>37</sup>.



Figure 5a : © Bibliothèque municipale d'étude et de conservation de Besançon. N° d'inventaire : Mon 2440. Denier ; 2,84 g ; 17 mm ; 6 h, D : *IMP CAES DOMIT AVG [GERM] P M [TR P VIII]*. Tête lauré de Domitian à droite.



Figure 5b : © Bibliothèque municipale d'étude et de conservation de Besançon. R : *IMP XXII [COS XIII] [CENS P] [P P]*. Minerve debout à droite sur une proue, tenant une lance et un bouclier ; à sa droite, une chouette. Cf. RIC II<sup>2</sup>, Domitian 690.

<sup>36</sup> Girard 1984a, p. 242 ; Morawiecki 1977, p. 187.

<sup>37</sup> Minerve apparut sur les monnaies en argent de manière exclusive à partir de 83, démontrant ainsi le contrôle que pouvait avoir l'empereur sur le monnayage impérial (Carradice, Buttrey 2007<sup>2</sup>, p. 13 et p. 244 ; Morawiecki 1977, p. 189-190). Si la divinité n'est alors plus associée directement à l'empereur sur le monnayage de bronze, le buste de Minerve apparaît néanmoins au droit de quadrans, portant au revers une couronne et la marque *SC* (RIC II<sup>2</sup>, Domitian 235-236), une branche d'olivier (Domitian 240-241) ou une chouette (237-239) ; ainsi qu'au droit de semis portant au revers une chouette (Domitian 501 et 651).

Le deuxième exemple que nous avons choisi d'étudier pour notre communication est celui de la transmission du pouvoir, visible au travers des sources numismatiques.

Octave, devenu maître de Rome après les nombreuses années de guerres civiles qui suivirent la mort de César, dut, une fois devenu Auguste, régler rapidement la question de sa succession. Le *princeps* devait donc désigner un héritier potentiel afin d'éviter une nouvelle guerre civile, mais sans le déclarer ouvertement et publiquement au risque d'assimiler le nouveau régime à la monarchie. Auguste fut privé de descendance masculine, en l'absence de fils, et son sang passa par sa seule fille, Julia, dont l'union avec Marcus Vipsanius Agrippa permit la naissance de trois enfants de sexe masculin : Caius, né en 20 av. J.-C., Lucius né en 17 av. J.-C. et Agrippa Postumus, né en 12 av. J.-C. Caius et Lucius furent adoptés par Auguste dès 17 av. J.-C. et virent leurs carrières accélérées par leur père adoptif<sup>38</sup>. Tous deux reçurent le titre honorifique de *Princeps Iuuentutis*, l'aîné en 5 av. J.-C. et le cadet en 2 av. J.-C., un titre qui apparut ici pour la première fois mais qui « ne conférait aucune compétence politique particulière »<sup>39</sup>. Ce titre désignait le premier des chevaliers romains (dans notre cas, les deux premiers), choisi par l'ordre équestre, et pour lequel les chevaliers offraient un bouclier rond (*parma*) et une lance (*hasta*)<sup>40</sup>. Les deux frères occupèrent également des fonctions religieuses et Caius devint ainsi pontife à partir de l'an 6 av. J.-C., Lucius augure dans le courant de l'an 2 av. J.-C. Des monnaies en or et en argent, frappées à partir de cette date à l'atelier de Lyon<sup>41</sup>, célébrèrent ces événements et présentent l'ensemble des symboles liés à leurs nouvelles fonctions : lance et bouclier évoqués précédemment, mais également le *lituus*, bâton augural, et le *simpulum*, l'un des symboles du collège des pontifes<sup>42</sup>.

---

<sup>38</sup> Pour un panorama complet de la carrière des deux jeunes princes, se reporter à Hurllet 1997, p. 113-139.

<sup>39</sup> Hurllet 1997, p. 121. Le terme de *princeps iuuentutis* existait avant l'époque augustéenne mais n'avait pas le même sens. Voir Horster 2011, p. 77.

<sup>40</sup> Horster 2011, p. 76-77.

<sup>41</sup> *RIC* I<sup>2</sup>, Augustus 204 à 212.

<sup>42</sup> Horster 2011, p. 79.



**Figure 6 :** © Bibliothèque municipale d'étude et de conservation de Besançon. N° d'inventaire : Mon 802. Denier ; 18 mm ; 2,82 g ; 11 h, R : CL CAESARES AVGVSTIII [F] COS DESIG PRINC IVVENT. Caius et Lucius Caesar, debout de face, chacun portant une toge, avec une main posée sur un bouclier. Derrière chaque bouclier une lance ; au-dessus, à gauche, un *simpulum* orienté à droite ; au-dessus, à droite, un *lituus* orienté à gauche. Un X est présent en-dessous du *simpulum* et du *lituus*. Cf. RIC I<sup>2</sup>, Augustus 211.

La disparition de ces deux héritiers potentiels, Caius en 2 apr. J.-C.<sup>43</sup> et Lucius en 4<sup>44</sup>, alors que le Prince se trouvait déjà à un âge avancé, nécessitèrent une rapide réorganisation dynastique : le 26 juin de l'an 4 apr. J.-C Auguste adopta Tibère et Agrippa Postumus, Tibère adoptant dans le même temps Germanicus, fils de son défunt frère Drusus l'Ancien. Peu après son adoption, Tibère se vit investi de la puissance tribunitienne et de l'*imperium* militaire pour conduire les opérations militaires en Germanie et en Illyrie, qui aboutirent à la célébration d'un triomphe en octobre 12 apr. J.-C. Agrippa Postumus, âgé au moment de son adoption d'une quinzaine d'années, fut trop jeune pour qu'on lui confiât quelque pouvoir. Il fut par la suite rapidement écarté par Auguste (dès 6 apr. J.-C.), et assassiné sur ordre de Tibère au moment de son avènement en 14<sup>45</sup>.

Tibère avait lui-même un fils, Drusus (dit le Jeune), issu de son union avec la fille d'Agrippa, Vipsania Agrippina, mais il est difficile de saisir la place que celui-ci occupait dans le schéma de succession défini par Auguste en l'an 4<sup>46</sup>. Néanmoins, à la mort de Germanicus en l'an 19, le jeune Drusus devint de fait le nouvel héritier de son père, qui avait succédé en 14 à Auguste. Père et fils partagèrent ainsi la puissance

<sup>43</sup> Kienast *et al.* 2017<sup>6</sup>, p. 67.

<sup>44</sup> Kienast *et al.* 2017<sup>6</sup>, p. 68.

<sup>45</sup> Sur ces événements de l'an 4, voir Hurlet 1997, p. 141-144.

<sup>46</sup> Malgré sa position privilégiée, Drusus se trouvait en retrait par rapport à Germanicus, devenu son frère adoptif de par son adoption par Tibère, qui avait l'avantage d'être plus âgé. Voir Hurlet 1997, p. 209-222 pour une synthèse de la carrière de Drusus le Jeune.

tribunicienne en 22, un an après que Drusus ait obtenu son deuxième consulat en tant que collègue de Tibère<sup>47</sup>. Le portrait du jeune prince fit alors son apparition au droit d'as frappés à Rome en 22-23 apr. J.-C.<sup>48</sup>, à l'exemple de la monnaie suivante :



Figure 7a : © Bibliothèque municipale d'étude et de conservation de Besançon. N° d'inventaire : Mon 1834. As ; 10,78 g ; 25 mm ; 5 h, D : [DRV]SVS CAESAR TI AVG F DIVI AV[G] [N]. Tête nue de Drusus à gauche.



Figure 7b : R : [PONTIF] TRIBVN POTEST ITER. S C. Cf. RIC I<sup>2</sup>, Tiberius 45.

<sup>47</sup> Hurllet 1997, p. 220-222 ; Kienast *et al.* 2017, p. 76.

<sup>48</sup> Datation proposée dans Sutherland 1984<sup>2</sup>, p. 97.

La mention au revers de la monnaie du renouvellement de la puissance tribunicienne (*ITER*, soit *Iterum*, « pour la seconde fois »), qui eut lieu au début de l'année 23<sup>49</sup>, nous permet de confirmer cette date de frappe. *PONTIF* fait écho à l'exercice du pontificat par Drusus entre les années 4 av. J.-C. et 8 apr. J.-C.<sup>50</sup> Drusus, entré dans la *gens Iulia* lors de l'adoption de son père par Auguste (qui fit de lui un petit-fils de l'empereur<sup>51</sup>), est ici désigné au droit comme fils de Tibère (*TI AVG F*) et petit-fils du divin Auguste (*DIVI AVG N*, avec *N* pour *nepos*). Drusus eut deux fils jumeaux, Tiberius et Germanicus Gemellus, né en 19 apr. J.-C. de son union avec Claudia Livilla, fille de Drusus l'Ancien et veuve du jeune Caius<sup>52</sup>. Signe d'une continuité dynastique en tant que petits fils de Tibère, ils firent leur première apparition dans le paysage numismatique sur des sesterces semblables à l'exemple suivant :



Figure 8a : © Bibliothèque municipale d'étude et de conservation de Besançon. N° d'inventaire : Mon 1839. Sestercie ; 24,35 g ; 33 mm ; 7 h, D : Têtes des deux fils de Drusus placées dans deux cornes d'abondances qui s'entrecroisent. Au milieu, un caducée.

<sup>49</sup> Hurlet 1997, p. 221-222.

<sup>50</sup> Hurlet 1997, p. 211.

<sup>51</sup> Avec pour nom complet Drusus Iulius Caesar, Tiberii filius, Augusti nepos et Divi Iulii pronepos (Hurlet 1997, p. 210).

<sup>52</sup> Hurlet 1997, p. 210.





Figure 8b : © Bibliothèque municipale d'étude et de conservation de Besançon. R : [DRVSVS] [CAE]SAR TI AVG F DIVI AVG [N] [PONT] [TR POT II] S C au centre. Cf. RIC I<sup>2</sup>, Tiberius 42.

Caducée et cornes d'abondances s'allient ici pour célébrer la paix et la prospérité garanties par la naissance de ces deux nouveaux héritiers potentiels<sup>53</sup>. La titulature du revers est celle de Drusus, par l'intermédiaire duquel passe « le sang impérial », et la mention de sa deuxième puissance tribunicienne nous invite, de même que dans le cas rencontré précédemment, à dater ces monnaies des années 22-23 apr. J.-C. Malheureusement, l'existence de ces deux garçons fut courte et leur rôle politique limité<sup>54</sup>.

Lorsque Vespasien s'imposa à la tête de l'État, après les années 68-69 durant lesquelles trois empereurs différents se succédèrent, une nouvelle famille, sans liens de parenté avec les Julio-claudiens, arriva au pouvoir. À l'image d'Auguste, Vespasien parvint à mettre fin à une guerre civile et à rétablir la paix, mais au contraire de son lointain prédécesseur, il affirma dès les premiers temps de son règne le caractère dynastique de son pouvoir<sup>55</sup>. Il avait pour lui l'avantage d'avoir deux héritiers directs et en âge

<sup>53</sup> Hurlet 1997, p. 535.

<sup>54</sup> Germanicus Gemellus mourut en 23, peu de temps après son père (Barrett 2001, p. 17 ; Kienast *et al.* 2017<sup>6</sup>, p. 76) et Tiberius Gemellus fut assassiné sur ordre de Caligula, fin 37 (Barrett 2001, p. 75-76 ; Kienast *et al.* 2017, p. 77). À la mort de Tibère, il ne lui restait que deux héritiers potentiels : Caius, le futur Caligula et fils de Germanicus et Tiberius Gemellus, mais aucun d'eux n'avait joui des privilèges dont les jeunes Caius et Lucius Caesar avaient bénéficié du temps d'Auguste. Voir Barrett 2001, p. 38 ; Hurlet 1997, p. 535-537.

<sup>55</sup> Suétone, *Vie de Vespasien*, XXV, 1 : *aut filios sibi successuros aut neminem*.

d'accéder à la vie politique : un fils aîné, Titus, né en 39 et un deuxième fils, Domitien, né en 51. Vespasien veilla à s'associer étroitement Titus, qui acquit dès 71 la puissance tribunicienne et l'*imperium* proconsulaire, suite au triomphe célébré à Rome marquant la prise de Jérusalem<sup>56</sup>. Il prit aussi soin de maintenir une distinction entre ses deux fils et Titus fut ainsi le seul à obtenir la puissance tribunicienne et à devenir consul aux côtés de son père<sup>57</sup>. Toutefois, Vespasien se garda l'exclusivité des titres d'*Augustus* et *Pater Patriae*, ainsi que de la fonction de *Pontifex Maximus*.

Nommés tous deux dès l'année 69 *Caesar* et *Princeps Iuuentutis*<sup>58</sup>, Titus et Domitien apparaissent en tant que tels sur des deniers frappés à Rome (peut-être entre décembre 69 et le début de l'année 70) au nom de leur père, le nouvel empereur Vespasien. Ces monnaies présentent au revers les deux jeunes hommes ensemble, à cheval<sup>59</sup> ou assis sur des chaises curules<sup>60</sup>. Titus fut le premier à apparaître sur le monnayage d'or et d'argent, où dès 72 son buste est présent au droit de certaines monnaies<sup>61</sup> ; un honneur dont Domitien n'eut le droit qu'à partir de 73<sup>62</sup>. Le portrait de Titus fit également le premier son apparition sur le monnayage de bronze, en 71<sup>63</sup>, un an avant son frère cadet<sup>64</sup>. D'autres exemplaires, frappés sous Vespasien, associent au droit le portrait de Titus et au revers Domitien, à cheval<sup>65</sup>, et établissant de ce fait une hiérarchie entre les deux frères. Des monnaies semblables furent émises, où le portrait de Domitien remplace celui de son frère aîné, tel cet exemplaire, daté du second consulat du jeune prince (année 73) et conservé dans notre collection :

<sup>56</sup> Levick 2002, p. 267-268 ; Murison 2016, p. 82.

<sup>57</sup> Murison 2016, p. 85. Domitien ne fut que six fois consul sous le règne de son père, et une seule fois en tant qu'ordinaire, en 73 (Suétone, *Vie de Domitien*, II, 3. Carradice, Buttrey 2007<sup>2</sup>, p. 16-17 ; Kienast *et al.* 2017<sup>6</sup>, p. 110).

<sup>58</sup> Murison 2016, p. 82-83 ; Kienast *et al.* 2017<sup>6</sup>, p. 105 et 109. Pour l'utilisation du titre de *princeps iuuentutis* à l'époque flavienne, voir Horster 2011, p. 94-96.

<sup>59</sup> *RIC* II<sup>2</sup>, Vespasien 5. Voir *RIC* II<sup>2</sup>, Vespasien 54, pour un sesterce semblable, frappé en 71.

<sup>60</sup> *RIC* II<sup>2</sup>, Vespasien 6.

<sup>61</sup> *RIC* II<sup>2</sup>, Vespasien 365-371.

<sup>62</sup> *RIC* II<sup>2</sup>, Vespasien 559-561.

<sup>63</sup> Sesterce au nom de Titus, frappé à Rome en 71 : *RIC* II<sup>2</sup>, Vespasien 355.

<sup>64</sup> As au nom de Domitien, frappés à Rome en 72 : *RIC* II<sup>2</sup>, Vespasien 488 à 494.

<sup>65</sup> Sesterces au nom de Titus, frappés à Rome en 72 : *RIC* II<sup>2</sup>, Vespasien 472-473 et 486-487.



Figure 9a : © Bibliothèque municipale d'étude et de conservation de Besançon. N° d'inventaire : Mon 2423. As ; 9,49 g ; 27 mm ; 6 h, D : CAESAR AVG F DOMITIAN COS II. Tête laurée de Domitien à droite.



Figure 9b : © Bibliothèque municipale d'étude et de conservation de Besançon. R : S C Domitien à cheval, galopant à gauche. Cf. *RIC* II<sup>2</sup>, Vespasian 672.

Si le portrait de Domitien apparaît ici au droit, il est dans les faits toujours dans une position d'infériorité par rapport à Titus, qui est à cette date censeur. Au revers, Domitien est à cheval, rappelant de cette manière son titre de prince de la Jeunesse (*Princeps Iuuentutis*)<sup>66</sup>.

<sup>66</sup> Pour les liens entre chevaliers et *princeps iuuentutis*, voir *infra* note 40.



Figure 10a : © Bibliothèque municipale d'étude et de conservation de Besançon. N° d'inventaire : Mon au6. Aureus ; 7,24 g ; 18 mm ; 6h, D : CAESAR DIVI F DOMITIANVS COS VII. Tête laurée de Domitien à droite.



Figure 10b : © Bibliothèque municipale d'étude et de conservation de Besançon. R : PRINCEPS IVVENTVTIS. Autel allumé et enguirlandé. Cf. RIC II<sup>2</sup>, Titus 265.

Nous sommes ici face à un exemple intéressant d'*aureus*, émis à la fin de l'année 80 sous le règne de Titus. Cette monnaie fut frappée au nom du jeune Domitien, après la divinisation de Vespasien, comme le laisse apparaître la titulature du jeune prince (*CAESAR DIVI F*). Cette monnaie nous montre le jeune frère toujours associé à la vie politique romaine et à l'empereur régnant Titus comme en témoigne son poste de



consul, qu'il occupe ici pour la septième fois (*COS VII*), avec son frère pour collègue. Domitien ne bénéficia pourtant pas d'une position d'étroite collaboration avec Titus : il conserva son titre de Prince de la Jeunesse, qui ne le plaça que dans une position d'héritier potentiel<sup>67</sup> et ne partagea aucune puissance tribunitienne ou salutation impériale avec Titus. Pourtant, lorsque ce dernier mourut, sans enfants, Domitien put hériter sans difficulté du pouvoir impérial<sup>68</sup>.

Les axes de propagande qui ont été ici présentés ne sont pour autant pas spécifiques aux exemplaires présents dans le médaillier de Besançon, et se retrouvent dans l'ensemble du monnayage du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, tel qu'il est décrit au sein des deux premiers volumes du *Roman Imperial Coinage*. En revanche, ces monnaies sont restées inconnues jusqu'à aujourd'hui : faisant partie du fonds de la Bibliothèque Municipale depuis le XIX<sup>e</sup> ou le début du XX<sup>e</sup> siècle, en compagnie de milliers de monnaies antiques appartenant au médaillier, elles n'ont ni fait l'objet d'études, ni d'une quelconque exposition au public. Le personnel de la Bibliothèque ne possède qu'un inventaire, indiquant le nombre de monnaies ainsi que l'autorité émettrice (peuple, cité, consul, empereur). Le travail de recherche réalisé a donc permis une réévaluation du nombre des monnaies, tout en permettant (dans un futur proche) la réorganisation de la collection.

L'étude de cette collection devra également permettre de mettre en valeur un patrimoine aujourd'hui inexploité et de donner une meilleure visibilité de cette collection. La Bibliothèque Municipale a ainsi opéré un travail de numérisation de ces monnaies à partir de 2010, dans un projet bien plus vaste nommé *Mémoire Vive* (lancé en 2008) et destiné à rassembler les ressources numérisées de la bibliothèque, des archives municipales et des différents musées de Besançon<sup>69</sup>. Si *Mémoire Vive* s'avère utile pour la mise à disposition de documents d'archives conventionnels ou les manuscrits, elle l'est bien moins lorsqu'il s'agit d'objets et notamment de monnaies. La mise en ligne s'effectue en effet à partir d'un logiciel destiné aux archives, et en l'absence de champs adaptés aux monnaies, il a donc fallu trouver un compromis entre l'exhaustivité

<sup>67</sup> Levick 2002, p. 270-275. Horster 2011, p. 94-96 (p. 95 : « Domitian, however, became a kind of *princeps iuuentutis* “perpetuus” [...] »). Titus n'apparut jamais seul sur les monnaies en tant que Prince de la Jeunesse : entre 69 et 71, les deux frères apparaissent tous deux au revers du monnayage de leur père, puis seul Domitien apparaîtra à partir de 71, date du triomphe conjoint de Vespasien et de Titus. Pour un aperçu de cette iconographie des princes de la jeunesse flaviens, voir Rosso 2009, p. 224-230.

<sup>68</sup> Galimberti 2016, p. 94 ; Jones 1992, p. 21.

<sup>69</sup> Le site Mémoire Vive est consultable à l'adresse suivante : <http://memoirevive.besancon.fr/>. À l'heure actuelle, plus de 1 950 notices de monnaies romaines et 225 notices de monnaies grecques sont accessibles sur le site.



et la praticité<sup>70</sup>. Cette absence de champs spécifiques peut nuire à la finesse du travail de recherche, néanmoins, nous avons veillé à joindre à chaque notice des mots-clés (« monnaies romaines », « monnaies grecques ») et la localisation de l'objet au sein du médaillier. L'écriture d'une introduction présentant l'histoire du médaillier et sa constitution a d'ores et déjà été réalisée, *Mémoire Vive* offrant l'opportunité de réaliser des articles en lien avec les collections<sup>71</sup>.

L'outil numérique trouve ici tout son intérêt comparé au musée traditionnel car les numérisations réalisées permettent une lisibilité maximale de chaque objet et offrent la possibilité d'agrandir et de s'attarder en détail sur chaque monnaie. Nous pouvons également réfléchir à la création d'une nouvelle base de données numismatique, spécifiquement dédiée à notre collection, et respectant un cahier des charges strict, basé sur le concept de *linked open data*, tel que développé pour le projet *Nomisma.org*<sup>72</sup>. Pour autant, les outils traditionnels ne doivent pas être négligés et la possibilité d'une édition papier, regroupant les plus beaux exemplaires du médaillier, est envisageable, de même que des expositions temporaires sont possibles<sup>73</sup>.

<sup>70</sup> Nous avons ainsi regroupé sous l'appellation « Présentation du contenu » les mots clés « Monnaies romaines », la description des droits et revers, l'unité de valeur de la monnaie et les données de physiques. Des éléments supplémentaires auraient pu être ajoutés dans le même cadre, à l'exemple du lieu d'émission, mais cela au détriment de la visibilité.

<sup>71</sup> Article consultable à l'adresse suivante : <https://memoirevive.besancon.fr/?id=512>.

<sup>72</sup> « Nomisma.org is a collaborative project to provide stable digital representations of numismatic concepts according to the principles of *Linked Open Data*. These take the form of http URIs that also provide access to reusable information about those concepts, along with links to other resources », présentation disponible sur la page d'accueil du projet (<https://nomisma.org/>). Pour le concept de *Linked open data* appliqué à la numismatique, voir Wigg-Wolf, Duyrat 2017.

<sup>73</sup> Les locaux actuellement occupés par la Bibliothèque Municipale n'offrent malheureusement que peu d'espace pour une exposition. Le projet bisontin de construction d'une « Cité des savoirs et de l'innovation », intégrant une grande bibliothèque-médiathèque réunissant fonds municipaux et universitaires, nous en fournira peut-être l'occasion. Plus d'informations sur le site de la ville de Besançon : [http://www.besancon.fr/index.php?p=1043&art\\_id=5622](http://www.besancon.fr/index.php?p=1043&art_id=5622) [page consultée le 29/05/19].

## Bibliographie

## Abréviations

AM = Archives Municipales.

BM = Bibliothèque Municipale.

RIC = *Roman Imperial Coinage*.

## Études

- Amandry M., Schmitt L. (2007), « Histoire de l'atelier de Lyon, des origines à Clodius Albinus », dans A.-C. Le Mer, C. Chomer, *Carte archéologique de la Gaule*, 69/2, p. 223-230.
- Barrett A. A. (2001), *Caligula: the Corruption of Power*, London.
- Benoist S. (2005), *Rome, le prince et la Cité. Pouvoir impérial et cérémonies publiques (I<sup>er</sup> siècle av.-début du IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.)*, Paris.
- Biscarrat P.-A. (1991), « L'Affaire Bruand en 1826 : mystères et mystifications », *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 33, p. 9-24.
- Biscarrat P.-A. (1989), « Jean-Jacques Bruand (1769-1826) : avocat et bourgeois de Besançon dans la crise révolutionnaire », *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 31, p. 103-121.
- Borgies L. (2016), *Le conflit propagandiste entre Octavien et Marc Antoine : de l'usage politique de la uituperatio entre 44 et 30 a.C. n.*, Bruxelles.
- Bost J.-P. (2009), « L'empereur parle à l'Empire : image et texte sur les monnaies du Haut-Empire romain », dans J.-P. Bost, *L'Empire romain et les sociétés provinciales*, Pessac, p. 501-531 [version en ligne <http://books.openedition.org/ausonius/8558>. DOI : 10.4000/books.ausonius.8558].
- Carradice I. A., Buttrey T. V. (2007<sup>2</sup>), *The Roman Imperial Coinage*, vol. II, part. 1, *From AD 69 to AD 96, Vespasian to Domitian*, London [1926].
- Coarelli F. (1994), *Guide archéologique de Rome*, Paris.
- Ferreira-Lopes H., Guigon E. (éds) (2008), *Le cabinet de Pierre-Adrien Pâris : architecte, dessinateur des Menus Plaisirs*, Paris.
- Galimberti A. (2016), « The Emperor Domitian », dans E. Zissos, *A Companion to the Flavian Age of Imperial Rome*, Chichester, p. 92-108.
- Giard J.-L. (2000), *Le monnayage de l'atelier de Lyon : de Claude I<sup>er</sup> à Vespasien (41-78 après J.-C.) et au temps de Clodius Albinus (196-197 après J.-C.)*, Wetteren.
- Giard J.-L. (1983), *Le monnayage de l'atelier de Lyon : des origines au règne de Caligula (43 avant J.-C. – 41 après J.-C.)*, Wetteren.

- Girard J.-L. (1984a), « Domitien et Minerve : une prédilection impériale », *ANRW*, II, 17/1, p. 233-245.
- Girard J.-L. (1984b), « La place de Minerve dans la religion romaine au temps du principat », *ANRW*, II, 17/1, p. 203-232.
- Griffin M. T. (2002), *Néron ou la fin d'une dynastie*, Gollion.
- Hadas-Label M. (2009), *Rome, la Judée et les Juifs*, Paris.
- Horster M. (2011), « *Princeps iuuentutis*. Concept, Realisation, Representation », dans S. Benoist, A. Daguët-Gagey, C. Hoët-van Cauwenbergue (éds), *Figures d'empire, fragments de mémoire : pouvoirs et identités dans le monde romain impérial (I<sup>er</sup> siècle av. n. è.-VI<sup>e</sup> siècle de n. è.)*, Villeneuve d'Ascq, p. 73-103.
- Hurllet F. (1997), *Les collègues du prince sous Auguste et Tibère : de la légalité républicaine à la légitimité dynastique*, Rome.
- Jones B. W. (1992), *The Emperor Domitian*, London-New York.
- Kaye E. (1987), *Les Correspondants de Charles Weiss : répertoire analytique et descriptif des lettres reçues par le bibliothécaire de Besançon*, Longueuil.
- Kienast D., Eck W., Heil M. (2017<sup>6</sup>), *Römische Kaisertabelle. Grundzüge einer römischen Kaiserchronologie*, Darmstadt.
- Labarre G. (2013), « Hérô et Léandre dans le médaillier de Besançon », *DHA*, 39/1, p. 107-120.
- Lepin S. (éd.) (1972), *Journal de Charles Weiss*, tome 1, 1815-1822, Paris.
- Levick B. (2002), *Vespasien*, Gollion.
- Morawiecki L. (1977), « The Symbolism of Minerva on the Coins of Domitianus », *Klio*, 59/1, p. 185-193.
- Murison C. L. (2016), « The Emperor Titus », dans E. Zissos, *A Companion to the Flavian Age of Imperial Rome*, Chichester, p. 76-91.
- Noreña C. F. (2011), *Imperial Ideals in the Roman West: Representation, Circulation, Power*, Cambridge-New York.
- Pérez A. J. (2003), *Auctoritas et Maiestas. Historia, program dinástico e iconografía en la moneda de Vespasiano*, San Vincente.
- Pinon P. (2007), *Pierre-Adrien Pâris (1745-1819), architecte, et les monuments antiques de Rome et de la Campanie*, Rome.
- Pinon P. (1997), *Pierre-Adrien Pâris architecte (1745-1819) ou l'archéologie malgré soi*, thèse de doctorat soutenue à l'Université de Paris-Sorbonne.
- Rosso E. (2009), « Le thème de la *Res Publica instituta* dans le monnayage de Vespasien », dans F. Hurllet, B. Mineo (dir.), *Le principat d'Auguste : réalités et représentations du pouvoir autour de la Res publica restituta*, Rennes, p. 209-242.

- Saint-Pierre D. (2003), *Dictionnaire des hommes et des femmes politiques de l'Ain de 1789 à 2003*, Bourg-en-Bresse.
- Suspène A. (2014), « Les débuts de l'atelier impérial de Lyon », *Revue Numismatique*, 171, p. 31-44.
- Sutherland C. H. V. (1984<sup>2</sup>), *The Roman Imperial Coinage*, vol. 1, *From 31 BC to AD 69*, London [1923].
- Waille M.-C. (2003), « Le Médailleur de la Bibliothèque de Besançon », *Société numismatique du Doubs*, 103.
- Weiss C. (1821), *Catalogue de la bibliothèque de M. Paris, architecte et dessinateur de la Chambre du roi, chevalier de son ordre ; suivi de la description de son cabinet*, Besançon.
- Wigg-Wolf D., Duyrat F. (2017), « La révolution des Linked Open Data en numismatique. Les exemples de nomisma.org et Online Greek Coinage », dans *Archéologies numériques*, 1 [disponible en ligne : <https://www.openscience.fr/La-revolution-des-Linked-Open-Data-en-numismatique-Les-exemples-de-nomisma-org>, DOI : 10.21494/ISTE.OP.2017.0171].





## Résumés

**Claude BRIXHE**

### **Le peuplement de la Pamphylie ou la langue comme outil de l'histoire**

**Résumé :** Les liens entre langue, société et histoire ne sont plus à démontrer. Pour les illustrer, la Pamphylie est un véritable petit laboratoire. Les Grecs se sont installés là sur une terre louvitophone, qui appartenait à un royaume vassal de l'Empire hittite à la veille de son effondrement. L'analyse de la langue et de l'onomastique des documents grecs dialectaux qui nous sont parvenus permet : 1) de détecter les différentes ondes migratoires grecques, actrices de la colonisation ; 2) d'esquisser la genèse de la société pamphylienne : dans les villes au moins, relative osmose des populations grecque et indigène, avec constitution d'une authentique culture gréco-anatolienne, qui pourrait avoir survécu jusqu'aux abords du début de notre ère. Sur ces deux points essentiels, actuellement la linguistique est pratiquement le seul outil dont on dispose pour écrire l'histoire de la province jusqu'à l'époque hellénistique.

**Mots-clés :** Pamphylie, Linguistique, Histoire, Peuplement, Société, Hybridation.

### **The Peopling of Pamphylia or the Language as a Tool of History**

**Abstract:** The links between language, society and history are patent. Pamphylia illustrates perfectly this fact. At the end of the second millenary Greeks settled in a Luwian area and the Greek dialectal documents reflect 1) the various Greek waves which colonized the region, and 2) the genesis of the Pamphylian society. About these two questions, linguistics are today the sole tool which enables to write the history of the country until the Hellenistic period.

**Keywords:** Pamphylia, Linguistics, History, Peopling, Society, Hybridization.

**Martina ATZORI**

**La « Grotta della Vipera » ou comment lire un cycle épigrammatique**

**Résumé :** Cet article se propose de revenir sur un exemple particulièrement significatif et complexe de poésie funéraire : un cycle d'inscriptions bilingues, gravées autour de la fin du I<sup>er</sup> et du début du II<sup>e</sup> siècle sur les parois rocheuses d'un hypogée funéraire rupestre, la « Grotta della Vipera », dans la région Sardinia, à Karales (Cagliari). Nous explorerons d'abord les motifs et les techniques typiques qui se dégagent de ce cycle, sur la disposition des textes dans l'espace funéraire, sur la manière dont le lecteur est sollicité dans le but de véhiculer la mémoire des défunts. Ensuite, nous essayerons d'argumenter les parallélismes et les points communs entre les inscriptions, les analysant progressivement, en nous interrogeant sur l'emplacement des épigrammes et sur l'ordre de lecture qui pouvait en être fait. Une attention particulière est portée à la perception « visuelle » et cognitive du lecteur situé dans l'espace monumental. Nous analyserons donc les modalités selon lesquelles le message voulu par le commanditaire se décline dans la syntaxe de l'espace, en mettant nos pas dans ceux d'un éventuel passant.

**Mots-clés :** Grotta della Vipera, Attilia Pomptilla, Mort, Poésie funéraire, Épigraphe funéraire, Cycle épigrammatique, Hypogée funéraire rupestre, Temple, Commémoration, Mythologie, Alceste.

**La “Grotta della Vipera” (the Viper’s Grotto) or How to Read an Epigrammatical Cycle**

**Abstract:** This article proposes to return to a particularly significant and complex example of funeral poetry: a cycle of bilingual inscriptions engraved around the end of the first century and the beginning of the second century on the rocky walls of a rupestrian funeral hypogean, “La Grotta della Vipera”, (the Viper’s Grotto), in the region of Sardinia at Karalis (Cagliari). First we shall explore the motives and the typical techniques which developed in this cycle, the placement of the texts in the burial space, the way in which the reader is urged to spread the memory of the dead. Then we shall try to discuss the parallelisms and the points in common among the inscriptions, analyzing them progressively and questioning the positioning of the epigrams and the order of reading that can be done. Particular attention is given to the reader’s “visual” and cognitive perception placed in the monumental space. Then we shall analyze the way in which the message wished for, by whoever ordered it, is declined in the syntax of the space, by putting our steps in those of an eventual passer-by.

**Keywords:** Grotta della Vipera (Viper’s Grotto), Attilia Pomptilla, Death, Funereal Poetry, Funereal Epigraph, Epigrammatical Cycle, Funeral Hypogean, Rupestrian, Temple, Commemoration, Mythology, Alceste.

**Sabine LEFEBVRE**

**Le dossier de M. Helvius Anthus ou comment une mauvaise édition initiale entraîne la création d'un « monstre » social**

**Résumé :** Une inscription découverte en Bétique et mal lue par les éditeurs, n'a été comprise que tardivement. La première lecture, erronée, a donné naissance à une situation sociale impossible

du point de vue romain : un esclave aurait eu sa statue sur le forum de *Lucurgentum* ! Des travaux plus récents ont permis de corriger cette erreur initiale et de rétablir le texte, témoin de l'essai d'ascension sociale d'un affranchi, évergète offrant entre autre une statue du dieu Ianus Pater.

**Mots-clés** : Épigraphie, Affranchi, Dieu Ianus Pater, Statue, Hommage, *Lucurgentum*, Bétique.

### **M. Helvius Anthus' Case, or How an Erroneous First Publication Leads to the Creation of a Social "Monster"**

**Abstract**: An inscription discovered in *Baetica* and wrongly read by the publishers, was understood only late. The first reading, erroneous, gave rise to an impossible social situation of the Roman point of view: a slave would have had his statue on the forum of *Lucurgentum*! More recent works allowed to correct this initial error and to restore the text, a testimony of the essay of upward social mobility of an emancipated slave, an evergete offering among others a statue of the god Ianus Pater.

**Keywords**: Epigraphy, Emancipated Slave, God Ianus Pater, Statue, Tribute, *Lucurgentum*, *Baetica*.

**Sophie MONTEL**

### **Images sculptées, sources pour l'historien. Exemples d'Asie Mineure**

**Résumé** : Dans cet article, à travers deux exemples très différents, tous deux localisés en Asie Mineure, nous montrons comment l'image sculptée doit être considérée comme une source, à l'égal des sources épigraphiques, littéraires et archéologiques. Le décor sculpté du temple d'Assos et les statues portraits des dynastes de Carie dans le sanctuaire de Labraunda livrent des renseignements sur les valeurs et les idées des Anciens, sur leur perception du monde comme sur leurs croyances.

**Mots-clés** : Sculpture, Relief, Ronde-bosse, Asie Mineure, Troade, Carie, VI<sup>e</sup> siècle, IV<sup>e</sup> siècle.

### **Sculpted Images as Sources for Historians. Examples in Asia Minor**

**Abstract**: In this paper, we use two different examples, both from Asia Minor, to demonstrate that we must consider the sculpted image as a source, as we do for epigraphic, literary or archaeological ones. The reliefs of the temple in Assos and the portrait statues of the Carian dynasts in the sanctuary in Labraunda give some information on the values and ideas of the Ancients, on their perception of the world and their beliefs.

**Keywords**: Sculpture, Relief, In-The-Round Sculpture, Asia Minor, Troad, Caria, 6<sup>th</sup> Century, 4<sup>th</sup> Century.

**Fabrice DELRIEUX**

**Les monnaies grecques antiques, du papier à la toile. L'internet au service de la recherche numismatique**

**Resumé :** L'avènement d'internet à la fin du xx<sup>e</sup> siècle a eu de profondes répercussions dans l'étude des monnaies antiques. La multiplication sur la toile des sites spécialisés et des bases de données a mis à la disposition des chercheurs une quantité de matériel considérable et variée. Afin de débrouiller un maquis informatique déjà très dense, la présente étude expose les principales adresses où l'on peut trouver des monnaies grecques antiques, en particulier les exemplaires frappés en Asie Mineure, et explique la manière permettant d'en tirer le meilleur profit.

**Mots-clés :** Numismatique, Monnaies grecques, Internet, *Sylloge Nummorum Graecorum*, Cabinets des médailles, *Roman Provincial Coinage*, Catalogues de vente, Moteurs de recherche.

**Ancient Greek Currencies: from Paper to Cloth. The Internet at the Service of Research in Numismatics**

**Abstract:** The arrival of the Internet in the late twentieth century had profound repercussions in the study of ancient coins. The proliferation of web sites and specialized databases provided considerable documentation. This study presents the main sites where it is possible to find ancient Greek coins, especially from Asia Minor, and explains how to draw the most benefit.

**Keywords:** Numismatics, Greek Currencies, Internet, *Sylloge Nummorum Graecorum*, Cabinet of Medals, *Roman Provincial Coinage*, Selling Catalogues, Search Engines

**Florent POTIER**

**Numérisation et étude numismatique. L'exemple des monnaies antiques du médaillier de la Bibliothèque Municipale d'Étude et de Conservation de Besançon**

**Résumé :** Nous avons le privilège de posséder à Besançon un fonds numismatique important, composé d'environ 18 000 monnaies dont 8 000 monnaies antiques, majoritairement romaines. Ce fonds a pour origine le legs de l'abbé Jean-Baptiste Boisot, décédé en 1694, dont le testament a permis la création de la bibliothèque publique de Saint-Vincent, « ancêtre » de la Bibliothèque Municipale actuelle. Notre étude porte sur un corpus d'environ 700 de ces monnaies romaines, émises au cours du premier siècle de notre ère, dont nous avons déduit les principaux thèmes de la propagande monétaire romaine impériale à l'instar de la *Victoria Augusti*, la Victoire de l'Auguste. Nous avons également réfléchi à la question de la visibilité de ce fonds, qui doit passer

par la numérisation et la création de bases informatisées, sans que soit pour autant définitivement écartés les moyens traditionnels : catalogue papier ou expositions au sein de la Bibliothèque.

**Mots-clés :** Monnaie, Numismatique, Propagande, Numérisation.

### **Digitalization and Numismatic Studies. The Example of Ancient Currencies in the Medal Cabinet of Besançon's Municipal Study Library**

**Abstract:** We have the privilege in Besançon to have an important numismatic collection, consisting of about 18 000 coins including 8 000 ancient coins, mostly Roman. This collection was born with Jean-Baptiste Boisot, abbot of Saint Vincent who died in 1694, and whose legacy has permitted the creation of the Public Library of Saint Vincent, "ancestor" of the current municipal library. Our study focuses on a corpus of 700 Roman coins, issued in the first century AD, from which we have inferred the main themes of the imperial roman monetary propaganda, such as *Victoria Augusti*, the Victory of the August. We also reflected on the visibility of this fund, which involves the digitization and creation of computer databases without permanently excluding traditional methods: paper catalogue or exhibitions in the library.

**Keywords:** Coin, Numismatic, Propaganda, Digitization.

**Jean-Yves GUILLAUMIN**

### **Justification et genèse d'une édition critique du type CUF**

**Résumé :** D'une manière très concrète, on montre sur des exemples précis que des textes latins sur le contenu desquels il semble qu'il n'y ait plus aucun doute après de multiples travaux d'éditeurs peuvent encore receler des difficultés non aperçues et exiger de nouvelles interventions critiques. Sinon, on commentera sagement des textes qui... ne disent pas ce que l'on croit qu'ils disent. Il faut donc admettre que l'activité des éditeurs scientifiques de textes anciens (ceux que l'on appelle des « ecdoticiens ») reste aujourd'hui fondamentale pour permettre aux spécialistes de travailler sur des données assurées. On présente ensuite les différentes étapes d'une entreprise d'édition scientifique et leurs exigences, avec des exemples que l'on emprunte à la célèbre Collection des Universités de France publiée par Les Belles Lettres.

**Mots-clés :** Ecdotique, *Agrimensores*, Manuscrits, Philologie, CUF.

### **Justification and Genesis of a Critical Edition Based on the "Collection des Universités de France" Pattern**

**Abstract:** In a very concrete way, we show through precise examples that some Latin texts whose content seemed to be doubtless after several edition works can still hold unseen issues and require new critical interventions. Otherwise, it would be about commenting texts which... do not say what we think they say. It has then to be admitted that the work of scientific editors of ancient texts is still fundamental to allow other specialists to work on confirmed data. Then, we



show the different steps of a scientific edition project and their requirements, through examples borrowed from the famous Collection des Universités de France published by Les Belles Lettres.

**Keywords:** Ecdotics, *Agrimensores*, Manuscripts, Philology, CUF.

**Ariane JAMBÉ**

### Le *Genavensis Græcus 44* à l'heure du 2.0

**Résumé :** Il n'est pas exagéré d'affirmer que l'histoire des textes est intimement liée à celle des technologies : du papyrus à l'ordinateur, le support, considéré *per se*, a toujours été un enjeu déterminant pour la conservation, la diffusion ou encore la critique textuelle. Aujourd'hui, à l'heure de l'avènement de l'informatique, le philologue doit repenser sa discipline, ses méthodes et ses outils de travail. Quelles en sont les conséquences ? La présente contribution ne fait qu'apporter une pièce à ce dossier et se propose d'interroger l'apport des nouvelles technologies dans l'étude du *Genavensis Græcus 44*, un manuscrit de l'*Iliade* datant de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Ce manuscrit a été rendu célèbre par Henri II Estienne qui l'avait utilisé pour son édition des *Poeta Græci* de 1566, édition qui a fait référence jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Par la suite, le manuscrit a perdu son prestige d'antan, au point d'être rebaptisé *codex ignotus*. Il a toutefois vécu une véritable renaissance après avoir été entièrement numérisé et mis en ligne sur « la base de données et bibliothèque virtuelle des manuscrits en Suisse » *e-codices* ([www.ecodices.unifr.ch](http://www.ecodices.unifr.ch)). Bénéficiant d'un accès facile et d'une consultation de grande qualité, le philologue peut mettre en relief les enjeux de la transmission du savoir entre le copiste et sa source mais également entre le copiste et son lecteur. La spécificité du manuscrit de Genève réside surtout dans sa paraphrase interlinéaire encore inédite. La transcription et la lecture attentive des vers homériques et de la paraphrase interlinéaire correspondante démontrent un jeu d'influences réciproques entre les premiers et la seconde. Ainsi une étape a pu être franchie dans l'étude du manuscrit de Genève et de sa paraphrase : la création de concordances, exploitables et interrogeables à souhait, la lemmatisation ou encore l'étude lexicale automatisée sont autant de possibilités qui nous sont offertes pour appréhender, dans sa totalité, le manuscrit de Genève.

**Mots-clés :** *Genavensis 44*, Paraphrase, *Iliade*, Édition numérique, Études homériques, *E-codices* (base de donnée), Philologie, Grec byzantin, Manuscrit médiéval.

### The *Genavensis Græcus 44* in a 2.0 Era

**Abstract:** One can argue that the history of texts is closely linked to the history of technology. From papyrus to computers, the support considered in itself has always been a key element of the conservation, diffusion or criticism of texts. In our days of information technology, philologists must reevaluate their discipline, their methods and their working tools. What are the consequences of this? The present article only proposes to add one element of reflection to this issue and question the added value of technology in the study of the *Genavensis Græcus 44*, a manuscript from the *Iliad* dating back to the end of the 13th century. This manuscript was made famous by Henri II Estienne who had used it for his edition of the 1566 *Poeta Græci*, an edition that was a major reference until the 18th century. Thereafter, the manuscript lost some

of its former prestige and was even retitled *codex ignotus*. Yet it became popular again after being entirely digitalized and put online on the “Swiss database and virtual library of manuscripts” ([www.ecodices.unifr.ch](http://www.ecodices.unifr.ch)). Thanks to such easy access and quality reading, philologists can highlight what is at stake in the transmission of knowledge between the copist and his sources, but also between the copist and his readers. The specificity of the Geneva manuscript lies mostly in its previously unpublished interlinear paraphrase. The attentive transcription and reading of Homer’s lines and their corresponding paraphrase evidences an interplay of influences. Thus a new stage was reached in the study of the Geneva manuscript and its paraphrase: the creation of concordances that can be exploited or studied freely, lemmatization or automatic lexical study are so many opportunities to envisage the Geneva manuscript as a whole.

**Keywords:** *Genavensis 44*, Paraphrase, *Iliad*, Digital Edition, Homeric Studies, E-Codices (Database), Philology, Byzantine Greek, Medieval Manuscript.

**Bastien KINDT**

### Du texte à l’index. L’étiquetage lexical de *De Septem Orbis Spectaculis* de Philon le Paradoxographe : méthode et finalité

**Resumé :** Cet article décrit les différents étapes nécessaires pour traiter le vocabulaire d’un texte en grec ancien afin d’en tirer des index et des concordances lemmatisées, monolingues (traitement d’un texte seul) ou bilingues (traitement d’un texte et de sa traduction). Le texte grec du *De Septem Orbis Spectaculis* et sa traduction française servent de fil rouge à cette démonstration. Les outils de traitement mis en œuvre sont développés dans le cadre du projet GREgORI, mené à l’Institut orientaliste de l’Université catholique de Louvain en partenariat avec le Centre de Traitement Automatique du Langage (CENTAL), laboratoire spécialisé dans l’étude du traitement informatique des langues, appartenant à la même université. L’article rappelle les objectifs du projet, décrit les outils de lemmatization utilisés et procure aux lecteurs des exemples de concordances et d’index, en version monolingue ou bilingue (grec-français). Ces travaux ouvrent la voie pour des développements ultérieurs utiles à l’étude du vocabulaire des textes grecs historiques et patristiques et de leurs versions dans différentes langues de l’Orient chrétien.

**Mots-clés :** Lemmatization, Indexation, Étiquetage lexical, Étiquetage morphosyntaxique, Traitement automatique des langues, Grec ancien, Français.

### From Text to Index. Lexical Labelling in Philo’s *De Septem Orbis Spectaculi*: Method and Objectives

**Abstract:** This article describes the different stages of lexical processing of a text in Ancient Greek. The aim is to provide indexes and lemmatized concordances, monolingual or bilingual. The Greek text of the *De Septem Orbis Spectaculis* and its French translation are used as a scarlet thread for this demonstration. Processing tools are developed at the “Institut orientaliste” of the “Université catholique de Louvain” in partnership with the “Centre de Traitement Automatique du Langage” (CENTAL), a research team belonging to the same university. This paper sums up the goals of the project, describes the lemmatization tools and provides readers with samples

of monolingual or bilingual concordances and indexes. These works pave the way for further valuable resources for the study of the vocabulary of historical or Patristic texts, both in Ancient Greek and for their versions in the languages of the Christian East.

**Keywords:** Lemmatization, Indexing, Lexical Tagging, POS Tagging, Natural Language Processing, Ancient Greek, French.